



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dependance

Question écrite n° 4309

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les dispositions qui doivent etre envisagees en matiere de prise en charge de la dependance des personnes agees, la faiblesse des ressources et notamment des pensions de retraite ne permettant pas a un grand nombre de personnes d'affronter les consequences de la dependance. Aussi, lui demande-t-il quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre. Ce sujet ayant deja fait l'objet depuis deux ans de plusieurs rapports, propositions et analyses, il se permet d'insister sur l'urgence de ces decisions eu egard aux situations personnelles des personnes agees, mais egalement aux repercussions que tout retard entraine pour l'avenir.

Texte de la réponse

Avec l'allongement de la duree de la vie, consequence des progres medicaux, de l'amelioration du niveau de vie et de la protection sociale, le nombre de personnes agees s'accroit rapidement et, avec lui, le phenomene de la dependance qui pose des problemes familiaux, financiers et sociaux et qui constitue un probleme a resoudre pour notre societe en cette fin de siecle. Le Gouvernement est tres attache a l'amelioration du dispositif actuel de prise en charge de la dependance et veillera a ce que des reponses durables y soient apportees. Le debat qui s'est deroule au Senat, lors de la derniere session parlementaire a ce sujet, a ete l'occasion de rappeler l'importance de ces enjeux pour notre societe et il a permis d'en montrer les elements les plus fondamentaux. A partir de l'ensemble des reflexions et propositions qui ont ete faites sur ce sujet, les services du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville s'emploient a l'elaboration de solutions concretes qui permettront au Gouvernement de presenter, a l'automne, les options retenues.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4309

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2151

Réponse publiée le : 27 septembre 1993, page 3171